

### SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

#### Grandes affectations du territoire Secteur Chaudière

Carte 2-A

- Résidentielle
- Mixte
- Industrielle
- Urbaine
- Agricole
- Agroforestière
- Agricole avec restrictions
- Villégiature
- Récréative
- Centre-ville
- Commerciale régionale
- Conservation
- Limite de la zone déstructurée
- Limite municipale
- Limite de la zone agricole
- Limite de lot
- Réseau routier
- Réseau ferroviaire
- Hydrographie

Règlement #198-04-2005  
 Adopté le : 19 avril 2005  
 Entrée en vigueur le : 20 mai 2005  
 Modifié : Règlement #219-11-2005  
 #247-03-2007  
 #261-08-2008  
 #313-03-2012  
 #314-04-2012  
 #331-12-2013  
 #397-09-2019  
 #400-11-2019  
 #387-09-2018  
 #413-03-2021

Préfet

Directeur général et secrétaire-trésorier

